



## DISTRIBUTION DES MÉDICAMENTS – RÔLE ET RESPONSABILITÉS



### LIEU DE LA FORMATION

AGENCE DE MONT DE MARSAN

### PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier Diplômé d'État (IDE)  
Aide-Soignant (AS)  
Aide Médico-psychologique (AMP)

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

### DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Formation en intra entreprise  
Durée : 1 jour  
Tarif : nous consulter

### MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir les compétences requises, le rôle et les responsabilités de chacun
- Appliquer les règles de base de pharmacologie
- Analyser les principaux risques liés aux traitements médicamenteux
- Justifier la prise en charge efficiente du patient par une responsabilité du personnel soignant concerné par cette pratique

## CONTENU DE LA FORMATION

- La mission du personnel soignant:
- Le cadre réglementaire
- Le processus de la Prise en Charge du Médicament (PCM)
- Le personnel habilité: Rôle et responsabilités de chaque acteur
- Les risques liés à la PCM
- Les erreurs médicamenteuses: Distinction – Causes
- Notions de base de Pharmacologie: «Règle des 5B» – Devenir du médicament dans l'organisme.
- Les formes galéniques: Avantages et inconvénients
- Les génériques
- Médicaments et alimentation
- La prévention des risques liés à la PCM
- Mise en œuvre de la sécurisation de la PCM pour chacune de ses étapes- De la prescription à l'administration – Analyse des pratiques professionnelles Règles de bonnes pratiques.
- Axes de réflexion: La relation soignant / soigné – Cas particulier: Le sujet âgé – Éducation du patient: Observance – Les alternatives non-médicamenteuses

## CONDITIONS DE FORMATION

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation : Attestation de fin de formation

## PROFIL DES INTERVENANTS

Pharmacienne

## VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Myriam DHAILLY  
Conseillère en Formation  
Professionnelle  
myriam.dhailly@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 58 05 65 65  
05 58 05 65 64